

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2017****Objet : GLORIEUSES DE BRESSE**

-----  
Membres élus présents : MM. BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT  
- CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - JOUSSEAU -  
LUGAND - MARMILLON - MARTIN - MONNET - MME NALLET - MM. PERRAUT - PRADEL - VERNE -  
MME VILLARD - VOLLERIN  
-----

*Intervention d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire*

Comme les années précédentes, le comité d'organisation du concours de Volailles Bresse Gourmande sollicite la CCI de l'Ain pour une dotation pour Montrevel-en-Bresse, Bourg-en-Bresse et Pont-de-Vaux. Une assiette gravée en laiton est remise traditionnellement par la CCI aux lauréats.

Les Glorieuses de Bresse auront lieu le mardi 12 décembre à Montrevel-en-Bresse, le vendredi 15 décembre à Bourg-en-Bresse et le Dimanche 17 décembre à Pont-de-Vaux.

En plus du relais de la manifestation en actualité sur le site de la CCI pour valoriser le patrimoine de l'Ain, le Bureau propose le versement des dotations suivantes à chaque comité qui en fait la demande :

- pour Bourg-en-Bresse : 245€ avec une assiette gravée
- pour Montrevel-en-Bresse : 205€ avec une assiette gravée
- pour Pont-de-Vaux : 205€ avec une assiette gravée.

**L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, donne son accord pour les dotations aux Glorieuses de Bresse, selon les modalités présentées ci-dessus.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus ..... 36
- Nombre de Membres en exercice ..... 34
- Nombre de Membres présents ..... 22
- Nombre de voix pour ..... 22
- Nombre de voix contre ..... 0
- Nombre d'abstentions ..... 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT  
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Patrice FONTENAT  
Président